



# La Résonance syndicale STTCISSS



## LANAUDIÈRE

N°458,  
12 janvier  
2026

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : [accueil@sttcissl.org](mailto:accueil@sttcissl.org) Facebook Instagram Site Web

# ENTRAIDE AU FÉMININ une 2e édition pour une super action !

Nos militantes du Comité de la Condition féminine de votre syndicat du STT du CISSS de Lanaudière - CSN sont fières de vous annoncer qu'il y aura pour une 2<sup>ème</sup> année consécutive notre action **Entraide au féminin**. Ayant eu un franc succès l'année dernière, nous serons de retour cette année avec une formule améliorée. Plus de détails suivront.

En prévision de cette action qui se tiendra à la fin du mois de mars 2026, nous vous sollicitons à nouveau pour la collecte de **VÊTEMENTS SEULEMENT** (pas de sac à main, souliers, vaisselles, jouets...) en bon état, pour toute la famille. Le but est d'aider collectivement nos membres lors de **deux méga journées** d'entraide où tout est complètement GRATUIT!



STTCISSS  
LANAUDIÈRE



Vous pouvez également apporter vos dons à l'un de nos bureaux syndicaux : au HPLG, au CMV Claude-David ou au CHDL. Nous ferons aussi une tournée des installations au début de mars. De plus, à la fin de l'événement, nous remettons ce qui reste à des organismes de la région.

Donnez au suivant!

Le succès de cette action ne dépend que de vos dons. L'année dernière, vous avez été nombreuses et nombreux à participer.

Isabelle Desmarais,  
Jennifer Camirand,  
Hélène Melançon,  
Josianne Perreault,  
Sonia Senez,

Comité en Condition féminine



Avec le temps des fêtes, vous avez peut-être fait du ménage dans vos penderies. Nous débutons donc officiellement notre collecte de vêtements dès maintenant!

Si vous souhaitez amasser les dons dans votre installation, vous pourrez par la suite nous écrire un courriel à [accueil@sttcissl.org](mailto:accueil@sttcissl.org) et une personne du Comité de la Condition féminine passera récupérer vos dons.



## 1ère capsule du Prez 2026 !



**STTCISSS**  
LANAUDIÈRE

Dans sa 1<sup>ère</sup> Actualité syndicale de 2026, votre Prez vous parle de :

- ▶ Les nouveautés de l'équipe pour améliorer votre vie syndicale;
- ▶ Rappel aux personnes occasion-

nelles qui œuvrent comme PEM dans les hôpitaux (projet pilote PEM week-ends);

▶ Suivi sur les primes payées ou en attente de paiement (autogestion);

▶ Méga affichage de poste en cours

Bonne écoute!

Francis Boudreault,  
V.-p. InfoMob



## GIGA AFFICHAGE DE POSTES EN COURS

**jusqu'au 20 janvier 16h00 !**

## SECTION RAPPEL EXPRESS

### DATES DE TOMBÉE

**Changement dispo** : si à la baisse, avant le 1<sup>er</sup> mars pour à partir du 17 mai 2026.

**Demandes horaires** : avant le 30 janvier pour les périodes allant du 22 février au 21 mars 2026.

**Prochain férié à demander** : Vendredi Saint, 3 avril 2026 (F10). Ex-primez votre préférence au gestionnaire avant le 27 février 2026.

## BESOIN D'AIDE?

**Programme d'aide  
aux employés (PAE)**

**1 855 612-2998**

**À L'AIDE!**



## ABANDON D'AFFECTATION

Une personne travailleuse sur la liste de rappel peut abandonner son affectation temporaire au 1<sup>er</sup> mars de chaque année SI elle a occupé la même affectation pendant au moins six mois. Dans ce cas, elle doit aviser par courriel son gestionnaire et mettre en copie conforme (c.c.) la liste de rappel de la bonne catégorie, au moins 30 jours à l'avance, **donc au plus tard le 29 janvier 2026.**

Voici les adresses de la liste de rappel par catégorie :

### CSN 2 (SUD)

[LDR\\_Sud\\_PAB.ciSSLan@ssss.gouv.qc.ca](mailto:LDR_Sud_PAB.ciSSLan@ssss.gouv.qc.ca)

### CSN 2 (NORD)

[ListedeRappel.pab-paratech-afs-ervhotel.CSSSNL@ssss.gouv.qc.ca](mailto>ListedeRappel.pab-paratech-afs-ervhotel.CSSSNL@ssss.gouv.qc.ca)

### CSN 3 (SUD & NORD)

[LDR\\_Sud\\_agentsadmin.ciSSLan@ssss.gouv.qc.ca](mailto:LDR_Sud_agentsadmin.ciSSLan@ssss.gouv.qc.ca)

Isabelle L.-Fleurent,  
Agente de griefs



## WATCH-TOÉ L'TALON!

Qu'on soit en poste lundi-vendredi ou sur la liste de rappel, une erreur de paie, ça arrive à tout le monde!

Aussi, *watch-toé* le talon de paie! Prends l'habitude de le vérifier dans eEspresso tous les jeudis de paie! Ou au moins de temps en temps, car on ne peut remonter à plus de 6 mois pour un grief salarial!

Pour t'aider à comprendre ta paie, [clique ici pour utiliser l'outil de notre Comité Jeunes-Relève!](#)

Francis Boudreault,  
V.-p. InfoMob

## Fondation CSN KIOSQUES

Donner du sens à l'argent.

Bâtir votre retraite à notre kiosque Fondation, ça peut être payant! Venez y rencontrer vos représentants!

Prochaine date, de 10 à 16h :

- ▶ Lundi 12 janvier, au CHDL;
- ▶ Mardi 13 janvier, au CMS Claude-David;
- ▶ Mercredi 14 janvier, CHSLD Repentigny;
- ▶ Jeudi 15 janvier, CHSLD St-Lin;
- ▶ Vendredi 16 janvier, CHSLD Sylvie-Lespérance;
- ▶ Lundi 19 janvier, MDA Mascouche.

Vous pouvez aussi contacter Fondation au 514 525-5505 ou par courriel [info.actionnaires@fondation.com](mailto:info.actionnaires@fondation.com).

Votre comité InfoMob



## LES PRÉDATEURS DE JOLIETTE

### Match de hockey gratuit

Bonjour à vous tous,

Le vendredi 20 février à 19h30 aura lieu un match de hockey opposant les Prédateurs de Joliette et les Panthères de Saint-Jérôme. Le match se déroulera au Centre Marcel-Bonin, au 265, rue Lajoie Sud, à Joliette.

Les responsables du Centre Marcel-Bonin nous ont généreusement offert un billet gratuit pour chaque membre lanadois de la CSN.

Vous pouvez donc vous inscrire pour venir assister à cette superbe soirée!

Pour vous inscrire, rien de plus simple! [Cliquez ici ou sur l'image ci-dessous et remplissez le formulaire.](#)

Puis, rendez-vous sur place pour profiter de la soirée!

N'hésitez pas à en parler à vos proches et à vos collègues. En espérant vous y voir en grand nombre!

Audrey Alcáidinho,  
Secrétaire générale  
et trésorière du Conseil  
central de Lanaudière



## Mythes sur le syndicalisme

Ça y est, les fêtes sont passées! Pendant les réveillons, vous avez peut-être entendu toutes sortes de choses sur les syndicats? On vous a peut-être demandé votre avis sur la lutte d'un syndicat devant les tribunaux pour contester la loi caquiste sur la laïcité? Le beau-frère a critiqué les fonds de grève ou dit que l'ancienne-

té ne devrait plus exister? Peu importe les rumeurs, la CSN a préparé une série de vignettes contre les mythes sur le syndicalisme. Découvrez-les au fil des prochaines semaines! Cliquez sur chacune d'entre-elle pour y voir plus clair!

Philippe Cloutier,  
Agent InfoMob



RÉPONDRE AU BEAU-FRÈRE

MYTHE 01

**LES SYNDICATS ONT DÉJÀ  
EU LEUR RAISON D'ÊTRE,  
MAIS AUJOURD'HUI,  
ON N'A PLUS BESOIN DE ÇA**



POUR EN FINIR AVEC LE DISCOURS ANTISYNDICAL

RÉPONDRE AU BEAU-FRÈRE

MYTHE 02

**LES SYNDICATS CRÉENT  
DE LA CHICANE**



POUR EN FINIR AVEC LE DISCOURS ANTISYNDICAL

# FAIRE FRONT

- CHRONIQUE POUR LE QC -

## Tannées d'autogérer notre colère !!

Bonne dernière, la prime d'autogestion des horaires demeure non payée après plus d'un an de retard. Un cas prévisible vu l'état du réseau et à l'image du chaos de la gestion caquiste de la santé au Québec.

### Un chaos prévisible

Votre vice-présidente Catégorie 2 est clairement une descendante de Nos-tradamus! Forte de son expérience de plusieurs négos, à lire l'entente de principe, notre Ginette Morin avait déjà prédit que l'application de cette mesure sur l'autogestion des horaires générerait un énorme cafouillage!

En effet, la CAQ a déjà prouvé qu'elle est experte pour inventer des primes mal pensées, comme la prime COVID (inéquitable pour la catégorie 3 des unités) et la prime CHSLD (qui, non appliquées aux ASSS, est en train de vider les soins à domicile plutôt que de réellement amener du nouveau monde aux deux secteurs).

L'incompétence de la CAQ a récidivé : après des mois de retard, le gouvernement est pogné avec la patate chaude de son autogestion, trop complexe à intégrer dans les systèmes de paie. Sans surprise, la CAQ n'avait pas vérifié sa faisabilité technique avant de l'imposer dans la nego.

Rappel : selon les lettres d'entente 27 et 28, le respect de l'assiduité et du nombre d'heures régulières prévues au titre d'emploi, en situation

d'autogestion aux horaires dans les services 7j/7 & 24h/24, donne accès à un montant forfaitaire de 300\$ à chaque période de 4 semaines.

Or, alors que nos membres respectent leur partie du contrat, Santé Québec est la grande absente, incapable de leur payer leur dû. À part couper, on se demande ce que Biron et ses PDG savent faire!

Nos membres sont donc en colère... et elles ont plus que raison de l'être!

### Partout au Québec!

Car ce n'est pas la faute aux équipes de la paie (raison de plus pour rester poli quand on les contacte!). Le problème est partout au Québec!

Alors que notre fédération poursuit les pressions, on se retrouve devant le fait accompli : le problème, technique, fait que tous les griefs, toutes les manifs ne feraient pas que ça débloque plus vite. Je vous propose donc un autre truc : et si on exigeait que Legault, Biron et nos PDG de CISSS n'aient aucune hausse de salaire tant que nous n'avons pas notre dû? Avec le 1<sup>er</sup> avril qui s'en vient, gageons qu'ils régleraient ça vite!

Francis Boudreault,  
V.-p. InfoMob



Je sens que partis comme ça...

On va s'autogérer dans le mur!



# AUTOGESTION DES HORAIRES